

MAIRIE DE PARIS



**LABEL PARIS  
CO-DÉVELOPPEMENT  
SUD 2017**

**APPEL À PROJETS**



**R**iche de sa diversité culturelle et forte de l'investissement toujours croissant de ses habitants dans des actions de solidarité internationale, la Ville de Paris renouvelle pour la sixième année consécutive l'appel à projets du Label Paris Co-développement Sud.

**C**e Label offre la possibilité aux associations parisiennes de migrants et de solidarité internationale de mettre en œuvre des programmes en faveur du développement des pays les moins favorisés, mais aussi, dans un autre ordre d'idées, de l'intégration des Parisiens d'origine étrangère. Il contribue ainsi au rayonnement international de notre ville engagée au service du dialogue des cultures, et d'une citoyenneté solidaire fondée sur l'échange et le partage.

**L**a qualité des projets présentés chaque année témoigne de la vitalité de ce tissu associatif qui mène des actions de coopération avec les acteurs du Sud. L'importance qu'attache Paris à ce label est le marqueur du combat de la Ville pour l'intégration et la réalisation des « Objectifs du millénaire pour le développement ». Cette année encore, les maîtres mots sont coopération, solidarité et intégration.

**J**e forme le vœu que, grâce à vous, de belles initiatives au service de la solidarité internationale et du développement soient une nouvelle fois distinguées pour cette édition 2011 du Label Paris Co-développement Sud.

## SE PORTER CANDIDAT

Peuvent se présenter au Label Paris Co-développement Sud les associations de migrants et les associations de solidarité internationale et d'intégration.

L'association candidate devra être domiciliée à Paris et avoir deux ans d'existence au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

Le projet doit être conçu dans le cadre de partenariats, tant avec des opérateurs d'appui reconnus au Nord qu'avec des acteurs nationaux et locaux au Sud. Il devra comprendre deux volets d'activités distincts et mis en articulation :

- Le premier volet sera mis en œuvre dans un pays en développement.
- Le second volet sera localisé à Paris. Les actions devront avoir un lien avec l'intégration des populations étrangères.

## PAYS CONCERNÉS

Les pays les moins avancés, les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, tels qu'ils figurent dans la liste établie par l'OCDE, à l'exception de ceux de la zone Europe. ([www.oecd.org/dataoecd/32/39/43540915.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/32/39/43540915.pdf))

## MONTANT DE L'AIDE

L'aide financière est comprise entre 5 000 et 15 000 €. L'enveloppe totale accordée au financement des projets est de 100 000 €.

## SÉLECTION DES PROJETS

Les projets seront analysés et sélectionnés par un jury présidé par Pierre Schapira, adjoint au maire chargé des relations internationales, des affaires européennes et de la francophonie, et Pascale Boistard, adjointe au maire chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires.

## REMISE DES PRIX

La remise des prix du Label Paris Co-développement Sud est programmée pour le mois de novembre 2011, généralement dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale.

## AIDE À LA CONSTITUTION DES DOSSIERS

Pour les associations qui le souhaitent, la Mairie de Paris prévoit :

- des séances d'information et de conseil en groupe ;
- des entretiens individuels ou restreints sur la rédaction des projets et l'élaboration du dossier de candidature.

Pour connaître les modalités d'inscription, rendez-vous sur [www.international.paris.fr](http://www.international.paris.fr)

## **POUR CONSTITUER ET DÉPOSER UNE CANDIDATURE...**

**1)** Téléchargez et imprimez votre dossier de candidature sur le site **[www.international.paris.fr](http://www.international.paris.fr)**

ou retirez-le à l'adresse suivante :

**Ville de Paris,  
Délégation générale aux relations internationales  
9 place de l'Hôtel de Ville, 5<sup>e</sup> étage  
75004 Paris**

**2)** Envoyez-le jusqu'au 30 juin 2011 inclus à l'adresse suivante, le cachet de la poste faisant foi :

**Label Paris Co-développement Sud  
Délégation générale aux relations internationales  
9 place de l'Hôtel de Ville  
75196 Paris Cedex 04**

ou déposez-le à la même adresse, avant 18h.

## **DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : 30 JUIN 2011**

Toutes les informations sur **[www.international.paris.fr](http://www.international.paris.fr)**

- Dossier téléchargeable en ligne
- Conditions de participation
- Liste des pays éligibles
- Projets retenus les années précédentes
- Réunions d'information

**APPEL À PROJETS  
OUVERT  
AUX ASSOCIATIONS  
PARISIENNES  
DE MIGRANTS OU  
À CELLES IMPLIQUANT  
DES IMMIGRÉS  
DANS LEURS ACTIONS  
ET AUX ASSOCIATIONS  
DE SOLIDARITÉ  
INTERNATIONALE  
ET D'INTÉGRATION.**

